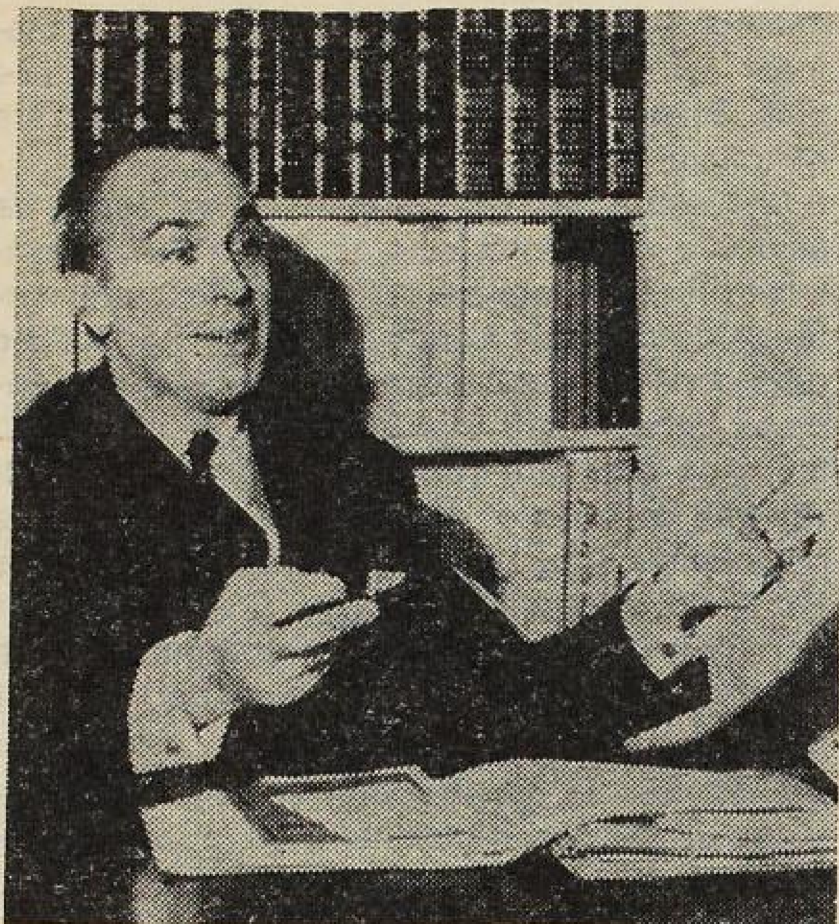


Claude GERBET

Docteur en Droit

Lauréat de la Faculté de Paris

Avoué au Tribunal de Chartres

Juge d'Instance suppléant

Président de la Chambre Départementale des Avoués

Administrateur de la Caisse Nationale de Retraites

du Personnel des Etudes d'Avoués

et des Greffes de Police de France

Président du Bureau Départemental d'Assistance Judiciaire

Candidat RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

Investi par le COMITÉ d'ACTION pour la Ve RÉPUBLIQUE

Claude GERBET est né à Chartres le 6 novembre 1912. Aîné de six enfants, père de deux filles, il est fils et petit-fils de commerçants chartrains, issus d'une famille nombreuse d'agriculteurs beaucerons originaires des régions d'Auneau, Voves et Sours. (Son aïeul, M. Romain Lhopiteau, était le 4e enfant d'une famille de 14 enfants.)

Après des études secondaires à Chartres, il s'inscrit à la Faculté de Droit de Paris où il obtient avec la mention « très bien » son diplôme de Docteur. D'abord sept ans avocat au barreau de Chartres, il s'installe avoué dans cette ville en 1946. Depuis 21 ans, il exerce, auprès du Tribunal de Grande Instance, une profession qui le place constamment au service des autres.

Auparavant il avait été mobilisé, pour la guerre, comme beaucoup de jeunes de notre région, à la 7e Division d'Infanterie.

L'action sociale de Me GERBET s'exerce notamment au sein du bureau départemental de l'Assistance judiciaire, dont il est président, et du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Retraites du personnel des Etudes d'avoués et des Greffes de Police de France, dont il est membre fondateur.

Il est par ailleurs avoué de la ville de Chartres depuis 21 ans, c'est-à-dire étroitement associé à la défense et au développement de la cité, et avoué de l'Office municipal d'H.L.M., donc parfaitement conscient des soucis des administrateurs de cet Office et des doléances de ses locataires.

Ancien animateur d'un cercle d'étudiants, de colonie de vacances et d'un groupe théâtral de jeunes, ayant participé à différents mouvements de jeunesse du département, Me Claude GERBET est incontestablement qualifié pour comprendre les délicats problèmes des Jeunes d'aujourd'hui.

Remplaçant éventuel :

Michel VELMENT

Fonctionnaire au Ministère
des Affaires Sociales

Attaché à la Direction
Départementale
de l'Action Sanitaire
et Sociale

En fonction à Chartres
depuis 17 ans

Demeurant
à Rechèvres - Chartres

Votez Stabilité — Votez Majorité

OUI...

— **Au maintien de la Constitution** de la V° République.

— **A la stabilité,** condition de toute action politique et de l'expansion économique. 8 ans de stabilité gouvernementale ont permis le rétablissement de la monnaie et de la Paix.

— **A la politique internationale** de la France. Après 25 ans de guerre, notre Pays est un des rares au Monde qui ne soit, même indirectement, en conflit avec personne.

— **A l'indépendance et à la Paix.**

— **A l'égalité juridique de l'Homme et de la Femme.**

— **A l'Europe et au Marché Commun.**

— **A l'accélération de la Construction.** Il a été construit en 7 ans deux fois plus de logements que durant les 13 années précédentes.

— **A l'augmentation des crédits affectés à l'Enseignement.** Les crédits du ministère de l'Education Nationale sont passés de 4 milliards et demi en 1958 à 18 milliards et demi en 1967.

— **Aux réalisations sociales :** majoration du S.M.I.G. et du S.M.A.G., fonds national de l'emploi, assurance maladie pour les non - salariés, l'épargne-logement, la formation professionnelle...

— **Aux efforts en faveur de la Jeunesse et du Sport.** En 1967 le budget de ce ministère est 8 fois plus élevé qu'en 1958.

...MAIS *Préparer l'avenir*

— **Elargir la majorité de gouvernement** dans le respect des prérogatives de l'Assemblée.

— **Poursuivre l'expansion économique.** Suppression de la « zone blanche » pour replacer l'Eure-et-Loir dans la zone d'implantation des usines avec le concours financier de l'Etat.

— **Aider les Finances locales :** le plan de stabilité ayant réussi à juguler l'inflation, il est indispensable de rétablir le pourcentage des subventions mises précédemment à la disposition des collectivités locales.

— **Amnistie totale** pour les condamnés et exilés politiques.

— **Vouloir le changement en matière sociale :** par l'élévation du niveau de vie et la correction immédiate des inégalités et des injustices. L'expansion, considérable, n'a pas profité également à toutes les classes de la société. Les plus déshérités doivent en être les premiers bénéficiaires.

Il faut **supprimer les abattements de zones de salaires, augmenter encore le S.M.I.G... revaloriser les bas salaires et les retraites, augmenter la dotation du Fonds Social en Agriculture** pour faciliter par l'indemnité viagère aux anciens l'installation des jeunes agriculteurs.

L'égalité doit être recherchée dans les salaires des hommes et des femmes, ainsi que des possibilités pour le travail professionnel des femmes à mi-temps.

Personnes âgées et petits épargnants : un effort supplémentaire doit être fait en leur faveur.

— **Accélérer encore la construction de logements sociaux** et réaliser le maximum de logements individuels à la portée des familles à revenus modestes.

— **Enseignement :** Après l'effort accompli en faveur de l'enseignement supérieur, porter maintenant la plus grande partie des crédits sur l'enseignement primaire et technique.

— **Organiser la défense de l'Artisanat et du Commerce dans la Liberté.**

— **Relever les prix agricoles** dans le cadre du Marché Commun et la défense de l'exploitation familiale.

— **Réformer la fiscalité et la Sécurité Sociale.**

— **Routes :** réaliser le projet d'autoroute de Bretagne et du Sud-Ouest par Chartres, projet dont veulent s'emparer nos voisins de la Loire.

— **Construire de nouveaux hôpitaux, moderniser et étendre les Centres hospitaliers existants.**

— **Jeunes :** Construire de nouveaux stades, de nouvelles piscines, ainsi que des Maisons de Jeunes et de la Culture, afin de maintenir les jeunes dans leurs communes.

— **Europe :** Créer un Sénat Européen élu et consultatif à côté du Conseil des Ministres, ainsi qu'une monnaie européenne pour permettre, enfin, une Confédération européenne sauvegardant l'Indépendance.

SI JE SUIS ELU, JE M'ENGAGE A ETRE LE DEPUTE DE TOUTE LA CIRCONSCRIPTION, ET NON PAS SEULEMENT CELUI DE MA COMMUNE, AU MOYEN D'UNE PERMANENCE, D'UN SECRETARIAT ET DE VISITES PERIODIQUES.

Claude GERBET

Voici un an, **58 % des électeurs** de la 1re circonscription **ONT VOTE DE GAULLE**
Restez fidèles à votre vote : Pour le maintien de la stabilité et de l'efficacité ;
Pour la Paix, l'Indépendance et le Progrès,
En votant **Claude GERBET.**

Vu : le Candidat.

IMP. DU BOIS-MERRAIN - CHARTRES